



L'INTÉRIM AUTREMENT

Travail Service Interim  
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion



## Que pouvons-nous faire pour vous ?

**TSI 52** s'adresse principalement aux entreprises, elle met à votre disposition du personnel **intérimaire ayant un projet professionnel**, en lien avec votre domaine d'activité. Nous proposons un motif exclusif de recours à l'intérim permettant de porter la durée des missions de 18 à 24 mois maximum, diminuant ainsi les rotations successives d'intérimaires.

Nous vous accompagnons dans la réalisation de **vos clauses sociales**, avec nos intérimaires **100% éligibles**. Grâce à la **combinaison mission/formation**, nos salariés montent en compétences tout au long de leur parcours.

**Valorisez l'intérim inclusif dans votre RSE en faisant appel à TSI52, Repérez vos futurs salariés !**

## Pour qui ?

Entreprises tous secteurs  
Collectivités locales

## Nous intervenons



L'INTÉRIM AUTREMENT

Saint-Dizier

Joinville

Chaumont

Langres

## Ce qu'il faut savoir

- + Nos contrats ne sont pas soumis à la taxation des contrats courts.
- + Des missions pouvant aller **jusqu'à 24 mois**.
- + Intérimaires **100% éligibles** aux clauses sociales.

## Quelques repères

- + Plus d'une **centaine d'intérimaires** mis à disposition chaque année
- + Plusieurs **milliers d'heures** de clauses sociales validées par an
- + plus de **80 entreprises** partenaires

## Comment nous contacter ?

03 25 32 82 99  
contact@tsi52.fr

SAINT-DIZIER  
ZA du Pré Moinot  
52100 SAINT-DIZIER

JOINVILLE  
Place de la Grève  
52300 JOINVILLE

CHAUMONT  
11 rue Robespierre  
52000 CHAUMONT

LANGRES  
20 bd de Lattre de Tassigny  
52200 LANGRES